

Commune de BELLECOMBE

CONSEIL MUNICIPAL Séance du 25 septembre 2017

Convocation du 18 septembre 2017 - Secrétaire de séance : Stéphane GROS

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Présents : Mme Estelle PERRIER, Mrs. François CASAGRANDE, Bernard FELLMANN, Dominique GROS, Stéphane GROS, Frédéric PITEL.

Excusé : M. Gilles GROS donne pouvoir à M. Dominique GROS.

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 8 août 2017 est approuvé par 7 voix POUR.

DECISION MODIFICATIVE N°1 :

Le maire présente la décision modificative N°1 qui consiste à modifier une imputation en investissement et en fonctionnement fixée au budget primitif pour un montant de 684.80 €. Cette décision modificative est une obligation comptable.

Le Conseil approuve cette décision modificative par 7 voix POUR.

INDEMNITE DU TRESORIER

M. le Maire donne lecture du courrier en date du 23/08/2017 de M. le Trésorier des Finances Publiques de Saint-Claude concernant les conditions d'attribution de l'indemnité de conseil suite au changement de Comptable du Trésor.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, par 6 voix POUR et une abstention, d'allouer à M. Philippe CASTELAIN, Receveur Municipal, l'indemnité de conseil au taux de 100 % par an, au prorata temporis.

TRAVAUX ENEDIS

Le chantier d'enfouissement de la ligne HTA entre les Crottes et La Croix Patie sont commencés et les traversées de routes sont quasiment terminées. Il s'agit de contrôler que les raccordements aux réseaux existants sont bien réalisés pour éviter des reprises en particulier au niveau des réseaux de téléphone (Les Humberts, La Croix Patie, La Caserne).

DENEIGEMENT

Dans sa séance du 29 mai 2017, les contrats précédents devenant caduques, le Conseil avait noté la nécessité de mettre en place de nouvelles conventions de déneigement. Il est rappelé que cette organisation basée sur des ressources locales s'avère année après année idéale pour notre commune que ce soit au niveau de la qualité du service qu'au niveau de son coût compatible avec le budget communal.

Le Conseil décide de rafraîchir quelques éléments des cahiers des charges des contrats de passage de l'étrave et de la fraise communales en y intégrant les voies nouvellement concernées et en précisant davantage les clauses techniques et les responsabilités qui étayent ces contrats. Le maire est chargé de les adresser aux cinq exploitants agricoles de la commune qui pourront déposer leur proposition au secrétariat de mairie avant le lundi 16 octobre à 12 heures dernier délai.

RAPPORT 2016 DU SYDOM DU JURA

Le maire donne lecture des principaux éléments du rapport du SYDOM du Jura pour l'année 2016. Ce rapport est disponible au secrétariat de mairie aux heures d'ouverture au public.

INFORMATIONS DIVERSES

- **Subvention Aide à la pierre du Conseil Départemental du Jura :**

Le Conseil Départemental du Jura informe la commune qu'il ne lui attribuera pas la subvention de 6000€ au titre de l'aide à la pierre pour la rénovation de l'appartement des Coupes. Il invoque la performance énergétique insuffisante de ce local après travaux. Un recours a été déposé par le maire qui redit la difficulté sinon l'impossibilité de se conformer à la norme BBC retenue par le Conseil départemental (150 kwh/m²/an) dans un immeuble ancien, qui rappelle que l'investissement dans un poêle à granulés a fait chuter la consommation d'énergie non renouvelable en dessous de la norme requise. Un premier échange téléphonique indique que la position du Conseil départemental ne changera pas. Le Conseil unanime regrette cette décision au moment où tous les efforts convergent pour mener des actions réalistes et visibles vers la transition énergétique qui s'impose aux territoires.

- **Echange de terrain aux Coupes**

En vue de réaliser l'échange de parcelles avec M. Marc Gros, le cabinet de géomètres Colin a été sollicité pour établir une proposition de document d'arpentage.

- **Plan Climat Air Energie Territorial et Centrales villageoises**

Suite à la demande de la Communauté de Communes en vue de l'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial, Frédéric Pitel se porte candidat à la commission de suivi pour représenter la commune.

L'information aux collectivités et à leurs administrés sur le projet des centrales villageoises de production d'électricité photovoltaïques est intensifiée avec la publication d'un article très clair élaboré par la Communauté de Communes. Cet article est en ligne sur le site internet de Bellecombe et doit susciter des propositions. Le Conseil décide de s'inscrire dans cette opération en proposant le pan sud du toit de la mairie aux Coupes pour l'installation de panneaux solaires d'une part et de souscrire, à sa mesure, pour un montant qui restera à déterminer, au financement participatif de ce projet d'autre part. Le Conseil invite les administrés qui souhaitent entrer dans ce montage de se faire connaître en mairie ou auprès de la Communauté de Communes Haut Jura Saint Claude.

- **Consommation d'eau du local communal de Boulème**

La facture d'eau du local de Boulème a fortement augmenté, amenant la compagnie fermière Suez à un signalement de fuite possible. Des vérifications seront menées pour localiser une fuite éventuelle ou pour reprendre rigoureusement le relevé du ou des compteurs concernés.

- **Raccordement de téléphone aux Mouilles**

Pour réaliser le raccordement téléphonique de nouveaux habitants aux Mouilles, Orange propose de poser cinq supports aériens. Le maire a rappelé à cette entreprise que les réseaux avaient été enfouis en 2009 à l'occasion de travaux sur la ligne HTA de l'Anquerne et sur la basse tension aux Mouilles. L'étude suit son cours mais il est inconcevable de remettre en place des lignes aériennes alors que la commune a investi 17000€ dans l'opération d'enfouissement en 2009.

- **Terrain communal des Mouilles**

Le service Environnement de la Communauté de Communes propose de rechercher des porteurs de projets d'habitat coopératif sur le terrain communal des Mouilles. Un dossier cadastral et photographique ainsi que le règlement d'urbanisme de cette parcelle Nhab sera constitué et transmis.

- **Exposition Traces de Temps**

L'exposition « Les maisons des Hautes Combes d'hier à aujourd'hui » organisée par l'association Traces de Temps Culture et Patrimoine Bellecombe Les Moussières a été un succès avec la visite de plus de 200 personnes les 16 et 17 septembre derniers. Le maire remercie l'association et les élus qui ont contribué à cette réussite. L'installation des cimaises s'est avérée utile et efficace. Cette expérience ouvre la possibilité d'autres initiatives artistiques ou pédagogiques dans ce local.

- **Foulée des Combes**

Les organisateurs de La Foulée des Combes le 15 octobre 2017 demandent si la commune est prête à participer aux frais du pot amical servi à la fin de l'épreuve. Le Conseil, qui rappelle que cette participation était établie dès la première édition de cette manifestation, donne son accord pour reprendre cette collaboration.

- **Chauffage de l'appartement du bâtiment de la cure**

La chaudière de l'appartement de la cure aux Moussières est hors service. Un devis a été demandé à plusieurs entreprises pour la changer. La commune participera à cette opération dans la proportion des 2/5èmes du montant des travaux avec Les Moussières

QUESTIONS DIVERSES

- **Ecole des Sorbiers**

Mme Estelle Perrier, vice présidente du SIVOS, redit les grandes inquiétudes des trois communes sur la rentrée 2018 ; les effectifs ne remontent pas et il n'y a pas de perspectives d'installation de familles à court ou moyen terme.

Les élus des Moussières semblent souhaiter un rapprochement avec le RPI La Pesse Les Bouchoux au moins en ce qui concerne la gestion du centre de loisirs. Une réunion du comité syndical du SIVOS abordera cette question le lundi 2 octobre 2017.

La séance est levée à 23 heures 30.

Le Maire,
Bernard FELLMANN